



Fédération Française de Cyclotourisme
LIGUE REGIONALE LANGUEDOC/ROUSSILLON
 Maison Régionale des Sports
 1039 rue Georges Méliès 34000 MONTPELLIER
 Président : jean-paulbonin@orange.fr - 06 70 31 51 84
 Site de la ligue : languedoc-roussillon.ffct.org



LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON DE CYCLOTOURISME F.F.C.T.

Charte de mise à disposition du véhicule de Ligue aux structures

Pour la première fois, la Ligue est propriétaire d'un véhicule.

Ce dernier est le fruit d'une négociation avec notre partenaire GrDF et, est destiné à aider les Codeps et les Clubs, dans l'organisation de leurs manifestations et séjours à un moindre coût.

Ce nouveau service se faisant de gré à gré entre le Président de la structure cyclotouriste départementale ou locale (à défaut et à titre exceptionnel avec un Vice-président des dites entités) et le représentant de la Ligue, habilité à cette fonction pour cette olympiade : Christian LOPEZ, Vice-président, 3 lotissement de la Rivière à Tourbes 34120 (près de Pézenas) lieu de stationnement permanent du véhicule, tél : 04 67 09 47 20 et au 06 72 35 25 94, donc entre personnes responsables. Afin de ne pas développer une "usine à gaz" administrative lors du départ du véhicule, la Ligue s'est inspirée de l'exemple d'autres ligues sportives offrant le même service, en réduisant au maximum les contraintes d'utilisation.

Toutefois, le Comité Directeur de la Ligue a décidé des axes majeurs de prêt du véhicule :

- Une caution de **750 euros** sera demandée lors du départ du véhicule.
- Prêt sur 7 jours + 2 jours (aller et retour) maximum.
- Départ du véhicule : réservoir plein, l'utilisateur devra le rendre réservoir plein également.
- 20 centimes d'euro au kilomètre pour participation aux frais d'entretien, assurance, etc...par chèque à l'ordre de la ligue dès le retour.
- Réservé aux seuls clubs ayant participé à l'A.G de Ligue de l'année écoulée.

Devront être déclinées les coordonnées du conducteur (éventuellement d'un second conducteur)

N°1 Nom, prénom, adresse :
 Numéros de téléphone, club, Codep.....
 Permis de conduire B : numéro.....délivré le.....par préfecture de

N°2 Nom, prénom, adresse :
 Numéros de téléphone, club, Codep.....
 Permis de conduire B : numéro.....délivré le.....par préfecture de
 (Antériorité 3ans maximum).

En cas de contraventions pendant la durée du prêt, les coordonnées du conducteur seront fournies aux services verbalisateurs.

Une remorque découverte de 12 vélos pourra être également prêtée avec le véhicule (le préciser lors de la réservation).

Le Peugeot Boxer est assuré tous risques à l'exception des contenus transportés, la remorque et son contenu est assurée à hauteur de 15 000 euros, seulement en cas d'accident (le vol est exclu).

